



L'opérateur de téléphonie mobile Orange vient d'hausser pour une seconde fois la grille tarifaire de son service de transactions d'argent Orange Money.

Depuis le samedi 16 dernier, un message envoyé par la direction commerciale de la firme française orange circule chez les abonnés de ce réseau les invitant à consulter la nouvelle grille tarifaire qui entre en vigueur à partir de ce lundi 18 juin 2018.

Sur cette nouvelle grille tarifaire mise à la disposition des consommateurs, on note une augmentation des tarifs aux extrémités de la grille (**Frais d'envoi et frais de retrait pour les comptes non oranges money**). Par exemple, orange Cameroun est passé de 150fcfa à 180fcfa pour un retrait allant de 5000 à 10000fcfa. La société a aussi fait une très légère baisse pour certaines tranches dans la catégorie **frais de retrait pour comptes Orange Moneys**.

Cette nouvelle grille tarifaire a suscité l'indignation de certains abonnés qui estiment que cette société fait de trop. C'est le cas de Lucien Bodo qui menace de fermer son compte si seulement cette hausse est mise en exécution. "Si cette grille concerne le Cameroun, je ferme immédiatement mon compte Orange Money", a-t-il décalré sur sa page Twitter.

Comme lui, plusieurs camerounais ont manifesté leurs désapprobation face à cette nouvelle grille tarifaire.

Notons que c'est la deuxième fois en un an que cet opérateur mobile augmente la grille tarifaire de son service de transfert d'argent électronique.

Ci dessous la nouvelle grille tarifaire des opérations Orange Money.

.